



L'ÉVÉNEMENT

Jean-Michel Blanquer : « Il faut lutter contre la désinformation »

PROPOS RECUEILLIS PAR

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline
ET **M.-E. P.** @MariestelPech

LE MINISTRE de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, répond à la vague de contestation chez les enseignants.

LE FIGARO. – Dans le dernier baromètre Ifop pour *Paris Match*, vous avez perdu 9 points (29 % d'opinions favorables). Comment interprétez-vous cette chute de popularité ?

Jean-Michel BLANQUER. – Il ne faut pas vivre à la température des sondages, sinon on ne fait plus rien. Ce sont des choses qui oscillent selon le ressenti du jour. Sur des sujets de long terme qui sont les miens, ce qui compte, c'est d'avoir une action structurelle et d'en recueillir les fruits avec le temps. Mon but n'a jamais été d'être populaire.

Vous portez le projet de loi sur l'école de la confiance, prévu au vote au Sénat le 13 mai. De la scolarité obligatoire à 3 ans au regroupement école-collège, en passant par l'évaluation des établissements, les mesures sont disparates. Est-ce clair pour l'opinion ?

Je crois que l'opinion a bien compris le sens de la politique éducative menée depuis deux ans. Elle consiste à élever le niveau général et à renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux, par une priorité à l'école primaire. Il me semble que ce projet a suscité de l'adhésion.

La loi que je porte vient compléter ce qui a déjà été entrepris. Elle est profondément sociale, parce que l'instruction devient obligatoire à 3 ans, ce qui va amener à l'école maternelle 25 000 élèves qui n'y sont pas aujourd'hui, parce que le prérecrutement des enseignants va permettre d'accompagner financièrement des étudiants depuis leur deuxième année de licence jusqu'à la fin de leur cursus, et enfin par les dispositifs en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap à l'école. Ce qui m'importe aujourd'hui, c'est de restituer le sens de l'action, afin qu'elle soit claire pour tout le monde.

Comment expliquez-vous la vague de contestation depuis mars chez les enseignants ?

Le projet de loi a fait l'objet d'une vaste campagne de désinformation, notamment sur l'école primaire. On a prétendu que l'on voulait fermer les écoles maternelles, que l'on voulait remettre en cause les directeurs d'école, que l'on voulait affaiblir les écoles rurales et remplacer des professeurs par des étudiants. Sur chacun de ces trois points, le projet se situe à l'exact inverse ! Il n'y a jamais eu si peu de fermetures de classes rurales en dépit d'une démographie faible. Il n'est pas question de supprimer des postes de directeurs d'école. L'école maternelle, elle, devient généralisée à 3 ans. Nous sommes dans un débat où, tous les jours, il faut lutter contre la désinformation.

Par qui est menée cette campagne ?

Par tous ceux qui ont envie de faire de



l'école un terrain de jeu politique. Au cours du mois passé, l'opinion a été bombardée de nouvelles erronées. Un élu de la République a fait croire à tout un territoire que le projet est de fermer les écoles maternelles et des parents n'ont pas envoyé leurs enfants à l'école... Dire que la maternelle va être supprimée, c'est comme dire que la tour Eiffel va disparaître ! Tout ceci doit nous interpeller sur notre situation démocratique.

Vous faites référence à l'Aisne, où le bruit a couru que l'école maternelle allait être supprimée. C'est ce qu'affirmait un tract de FO, que certaines familles ont trouvé dans le cahier de liaison de leur enfant. Que dire de cela ?

C'est totalement anormal. Vous le savez, je suis un défenseur absolu de la laïcité. La laïcité, c'est la neutralité religieuse, mais c'est aussi la neutralité politique. Il ne doit pas y avoir de document de nature politique dans les textes que l'on donne aux parents qui ont une finalité strictement liée à la scolarité de l'élève, a fortiori si ces documents comportent des informations mensongères.

La grogne s'est focalisée sur les « établissements publics des savoirs fondamentaux », qui pourront rapprocher écoles et collèges. Les syndicats dénoncent une absorption de l'école par le collège et une disparition du directeur d'école.

Quel est le but de cette mesure ?
 Cette mesure est issue d'un amendement parlementaire et c'est loin d'être le point le plus fondamental de la loi. Il s'agit d'un dispositif, dans une boîte à outils, destiné à permettre à ceux qui le veulent de renforcer le lien entre l'école et le collège. Rien ne se fera sans l'adhésion des communes et des conseils d'école. Cela ne pourra concerner que quelques cas. Des expérimentations existent déjà. Elles montrent tout l'in-

térêt pour l'élève d'avoir un continuum plus doux entre l'école et le collège. Mais il ne s'agit aucunement de déplacer les écoles ou de supprimer le poste de directeur. Mon but est justement de raffermir son statut, pour consolider l'école primaire. En France, ce statut est trop léger. La loi permet d'ouvrir ce dossier. Nous devons avoir des écoles primaires plus solides que jamais avec un véritable directeur.

Comment répondez-vous aux craintes ?

Je me suis engagé à faire évoluer la rédaction de la loi, afin de garantir que de tels établissements n'existeront que si les élus et les communautés éducatives le souhaitent, et dans le but de consolider les écoles. J'ai proposé aux parlementaires et organisations syndicales qui le souhaitent de participer à cette nouvelle rédaction.

Depuis novembre dernier, un malaise enseignant s'est exprimé, sur les réseaux sociaux, indépendamment des syndicats, pointant notamment la violence scolaire. Jeudi, une enseignante a été agressée par un adolescent avec un pistolet à billes au sein même d'un établissement scolaire de Seine-Saint-Denis (lire ci-contre). Où en est votre « plan violences », maintes fois annoncé, maintes fois reporté depuis cinq mois ?

En novembre dernier, j'ai annoncé et engagé un premier volet de mesures qui s'appliquent déjà à l'intérieur des établissements. Ce deuxième volet de mesures sera opérationnel pour la rentrée de septembre 2019. Nous allons l'annoncer prochainement. Il portera sur trois axes : la sécurité aux abords des établissements, la relation avec les familles et la création d'établissements pour enfants polyexclus. Un élève ne peut pas revenir à l'école, comme si de rien n'était, après une exclusion. Un travail éducatif doit être mené.

Quels sujets éducatifs ont émergé pendant le grand débat ?



Quatre sujets ont émergé. De plus en plus d'emplois sont non pourvus en France alors que l'on assiste à une montée du chômage des jeunes. Cela pose la question de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage que nous venons de réformer, ce qui va donner des résultats dans les trois prochaines années. Nous avons aussi eu beaucoup de propositions lycéennes intéressantes sur la transition écologique. La question de l'engagement des jeunes a également été très souvent posée. Le développement du service national universel (SNU) est un élément de réponse. Enfin, le sujet de proximité des services publics et de besoin de soutien des écoles rurales est beaucoup revenu.

La durée de vie moyenne d'un ministre de l'Éducation est de dix-huit mois. Vous êtes en poste depuis maintenant presque deux ans... Quel est votre état d'esprit aujourd'hui ?

J'ai toujours pensé qu'il fallait mener une action éducative structurelle et agir sur les leviers qui transforment véritablement le système. Mon objectif est de créer une logique collective autour de l'élévation du niveau général et la justice sociale. Je pense que nous avons déjà fait des progrès. Les premiers résultats des CP et CE1 dédoublés en zones d'éducation prioritaires sont positifs. La réforme du lycée et du baccalauréat permet de proposer un profond changement du lycée en France. Je suis par ailleurs, je le dis souvent, le ministre des professeurs. Je suis leur soutien. Il faut répondre aux questions salariales mais aussi de bien-être au travail. La zone de turbulences que nous venons de traverser est révélatrice d'un malaise profond sur la place du professeur dans notre société. Je suis dans l'état d'esprit de servir le mieux possible mon pays et ses enfants en ayant le sens du temps long. ■

Nous devons avoir des écoles primaires plus solides que jamais avec un véritable directeur ,

Le deuxième volet de mesures du « plan violences » sera opérationnel pour la rentrée de septembre 2019 ,



« Mon but n'a jamais été d'être populaire », explique Jean-Michel Blanquer (ici au ministère de l'Éducation, samedi, à Paris).

JEAN-CHRISTOPHE
MARMARA / LE FIGARO